

Il faut distinguer deux especes de chaux, la chaux en poudre & la chaux fusée (a); celle-ci qui ne seroit que pour les enduits, est celle précisément dont nous nous servons pour la construction: c'est la chaux broyée dans un bassin en la submergeant d'eau jusques à ce qu'elle ait perdu sa chaleur, & se convertissant en 24 heures, en une pâte qu'on mêle ensuite avec du sable sans aucune proportion, pour faire du mortier. Pour la construction, les Romains se contentoient de plonger leur chaux dans l'eau & de l'en retirer lorsqu'elle commençoit à bouillonner; alors ils l'entassoient; l'eau s'évaporeoit en fumée, & la chaux tomboit en poussière; elle seroit par ce moyen tant de secheresse & d'aridité qu'elle s'attachoit à

---

(a) Cette distinction paroît sur-tout dans un passage de Pline. *Ruinarum urbis ea maximè causa est, quòd furto calcis sine ferrumine suo, cœmenta componuntur, intrita quoque quò vetustior eò melior.* Hist. nat. l. 36. cap. 23. On a donné à ce passage bien des explications différentes. Voici celle qui nous paroît la véritable. La chaux fusée, *intrita*, qui seroit aux enduits, faisoit le fond de la chaux de construction; & la chaux en poudre, préparée comme il est dit ici, étoit mêlée à l'autre au moment où on l'employoit à la construction. Le naturaliste, témoin d'un abus qui s'introduisoit déjà de son tems, & qui consistoit à ne plus mêler la chaux en poudre avec la fusée, se plaint de ce retranchement: qu'il appelle un vol, *furto calcis*, & la chaux en poudre il l'appelle *ferrumen*, parce qu'elle donnoit à la chaux fusée la force, la constance & la ténacité du fer.